

Discours d'inauguration – UAPED et Maison des Femmes Centre Hospitalier Tarbes-Lourdes

M. Le Préfet,

Mme La directrice départementale de l'ARS,

Mme la Sénatrice,

Mme La vice-présidente du conseil départemental

M. Le Maire de Tarbes,

M. Le président du Conseil de Surveillance

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les représentants de la justice, des forces de l'ordre, des associations,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

C'est avec beaucoup de joie que nous inaugurons aujourd'hui, au sein du Centre Hospitalier Tarbes-Lourdes, une structure essentielle : il s'agit de l'ouverture conjointe d'une Unité d'Accueil Pédiatrique des Enfants en Danger – l'UAPED – et d'une Maison des Femmes.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les ambitions du second plan interministériel de lutte contre les violences faites aux enfants. Il répond à une exigence forte : mieux protéger, mieux accompagner, et mieux écouter les victimes, en particulier les plus vulnérables.

L'UAPED a été pensée comme un lieu unique, sécurisé et adapté, permettant d'accueillir des enfants victimes de violences, de maltraitance ou de négligence. Ici, tout est conçu pour respecter leur parole, leur rythme, et leur fragilité. Grâce à une prise en charge globale – médicale, sociale, judiciaire et médico-légale – nous leur offrons un accompagnement coordonné, humain et digne.

La présence d'une « salle Mélanie », dédiée à l'audition filmée, permet de recueillir la parole de l'enfant dans les meilleures conditions possibles, en limitant les répétitions et les traumatismes supplémentaires.

En parallèle, la Maison des Femmes vient compléter ce dispositif en proposant un lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour les femmes victimes de violences, quelles qu'elles soient. Elle offre des parcours personnalisés, adaptés à chaque situation, avec une approche globale et pluridisciplinaire.

Le choix de réunir ces deux unités en un même lieu n'est pas anodin. Il répond à une conviction forte : celle que les parcours des femmes et des enfants sont souvent liés, et

que leur protection nécessite une réponse coordonnée, cohérente et continue. En unissant ces dispositifs, nous renforçons la qualité de l'accompagnement, la sécurité des victimes et la pertinence de notre réponse.

Ce projet n'a pas été simple à faire émerger. Initié dès 2022, il a dû faire face à des contraintes concrètes, notamment la difficulté d'identifier un lieu adapté au sein de notre établissement. Mais grâce à la détermination collective et à la mobilisation de partenaires engagés, il a pu être relancé fin 2024 et voir aujourd'hui le jour.

Les financements apportés par l'Agence Régionale de Santé ont permis de rénover ce local de 50 m², désormais composé d'un espace d'accueil, d'un secrétariat, d'un bureau de consultation et de la salle Mélanie. Ils ont également permis de constituer une équipe pluridisciplinaire qualifiée, réunissant sages-femmes, assistantes sociales, infirmière puéricultrice, médecins et personnels administratifs.

Cette équipe sera renforcée par une assistante sociale mise à disposition dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental et le CIDFF, illustrant concrètement la force du travail en réseau.

Au-delà de l'accueil et de la prise en charge des victimes, cette structure se veut également un lieu ressource : un espace de formation, de sensibilisation et de coordination pour les professionnels de santé, les équipes hospitalières et l'ensemble des acteurs en contact avec ces publics.

Je tiens à souligner ici l'importance du partenariat qui a permis la concrétisation de ce projet.

Je remercie chaleureusement l'Agence Régionale de Santé pour son soutien financier (en particulier Régine Martinet et Mélodie Malpel), le Conseil départemental pour son engagement, le Tribunal, et tout particulièrement Monsieur Michel, ainsi que l'ensemble des associations partenaires – le CIDFF, France Victimes, et le bâtonnier de l'ordre des avocats.

Je souhaite également saluer le travail des forces de l'ordre, ainsi que les échanges précieux avec l'UMJ de Dax, qui ont contribué à structurer ce dispositif.

Mes remerciements s'adressent bien sûr aux équipes hospitalières, aux professionnels engagés dans ce projet, ainsi qu'aux services techniques qui ont permis la réalisation concrète des travaux dans des délais maîtrisés. Plus particulièrement pour le centre hospitalier, je souhaite remercier les personnes qui se sont beaucoup investies sur ce projet :

- Blandine Cabaret
- Sylvianne Harambat,
- Cathy Font

- Margaux Van Bockstael
- Arnaud Clavère
- Appoline Hunaud
- Anne Ribeiro

Enfin, je tiens à remercier Enzo, qui a su embellir ces locaux avec talent et sensibilité, et qui nous fait l'honneur d'être le parrain de cette structure.

À compter du 20 avril, cette unité ouvrira ses portes du lundi au vendredi. Le mardi sera dédié à l'UAPED, avec l'accueil des enfants sur réquisition judiciaire, tandis que les autres jours permettront d'assurer l'activité de la Maison des Femmes. L'ambition est claire : développer progressivement ces activités pour offrir à chaque victime une prise en charge de proximité, accessible et de qualité.

Au-delà de notre territoire, cette ouverture s'inscrit dans une dynamique nationale forte. Depuis plusieurs années, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants est devenue une priorité de santé publique et de société. Elle mobilise l'ensemble des institutions de l'État, des professionnels de santé, de la justice et du secteur associatif.

Le déploiement des UAPED sur le territoire national, tout comme le développement des Maisons des Femmes, traduit une évolution profonde de notre manière d'agir : passer d'une réponse fragmentée à une prise en charge globale, coordonnée et centrée sur la victime.

Partout en France, ces dispositifs montrent leur pertinence. Ils permettent de mieux repérer les situations de violence, d'améliorer le recueil de la parole, de limiter les ruptures de parcours et, surtout, de restaurer un lien de confiance avec les victimes.

En ouvrant aujourd'hui cette structure, le Centre Hospitalier Tarbes-Lourdes avec ses partenaires prend pleinement sa place dans cette mobilisation nationale. Il contribue concrètement à faire progresser un modèle plus humain, plus protecteur et plus efficace.

Je vous remercie.